

COMPTE RENDU DE REUNION AVEC L'ADMINISTRATION

| | | |
|---|--|--|
| INTITULE REUNION : Comité Technique de l'AESN | | DATE : 11 juin 2020 |
| ADMINISTRATION : Mme BLANC, M. ADENOT, Experts : M. BELLOT, M. DEHON, Mme FAUCHER, M. GULLICK, Mme MAHERAULT | REPRESENTANTS SNE FSU : François BADIE Guillaume GIRARD Claire GOURMOND Delphine JACONO | REPRESENTANTS CFDT : Hubert FERRAND Emmanuel JESTIN |

Points liés à la crise sanitaire - Congés

A la demande des représentants du personnel Sne-FSU, avant l'ordre du jour un premier point relatif à la situation actuelle a permis d'échanger sur les 3 sujets suivants :

- **Nouvelle phase du plan de retour sur les sites :**

Le taux de présence actuel oscille entre 9 et 30% selon les sites. La DG perçoit comme un signe très positif le nombre important de dossiers présentés à la commission des aides du 25 juin, qui montre que l'agence est bien présente aux côtés des maîtres d'ouvrage.

Une nouvelle étape de « déconfinement » s'ouvre le 15 juin :

- 2 demi-journées de présence sur site pour chaque agent, et augmentation prévue durant l'été avec un cas particulier pour Nanterre en raison de la contrainte des transports en commun. Le télétravail exceptionnel devrait cependant pouvoir rester en vigueur jusqu'à la rentrée. La DG a répondu favorablement à la demande de vos représentants Sne-FSU de faire preuve de souplesse dans la gestion des cas individuels, y compris au-delà de la période scolaire en cas de difficultés des modes de garde ;
- Réponse positive à la question de vos représentants Sne-FSU concernant le maintien du forfait journalier sans pointage en télétravail ;
- Concernant les réunions en présentiel sur le terrain, liberté est laissée aux agents d'apprécier si les conditions sanitaires permettant le déplacement sont respectées ou pas.

- **Jours de congés imposés :**

Les représentants Sne-FSU ont demandé un bilan de la mise en œuvre de l'[ordonnance 2020-430](#) sur les congés, qui distinguait 3 cas différents

- Agents en ASA pendant toute ou partie de la période du 16/03 au 16/04 : la DRH a informé les agents par mail du nombre de journées RTT qui leur est retiré. N'hésitez pas à contacter la DRH ou vos représentants du personnel si vous ne comprenez pas le calcul. Vos représentants Sne-FSU ont également demandé qu'un bilan quantitatif soit fait au prochain CT sur le nombre de journées d'ASA et le nombre de jours de congés décomptés.
- Agents en ASA ou en télétravail du 17 avril au 31 mai : si l'administration n'a pas mis en œuvre l'ordonnance permettant d'imposer avec 24 heures de préavis jusqu'à 5 journées de congés sur la période, c'est trop tard.

La DG rappelle qu'elle reste favorable à la gestion par le dialogue. Elle regrette que la DRH n'ait pas pu mettre en œuvre en temps et en heure les dispositions de l'ordonnance 2020-430 pour que tous les agents soient en congés 5 jours, mais reconnaît que le texte ne permet pas d'imposer des congés au-delà du 31 mai.

D'autre part, avec la réouverture complète des sites à partir du 15 juin, il ne devrait plus y avoir besoin d'agents placés en ASA pour des missions non télétravaillables.

- Tickets-restaurant et télétravail exceptionnel :

La DRH s'est saisie de la question et prépare une réponse permettant à la fois d'appliquer les textes réglementaires et de garantir une équité de traitement entre les agents des différents sites.

Dossier du CA

- Plan de soutien à la reprise :

Il consiste essentiellement en un redéploiement d'autorisations d'engagements, avec les priorités suivantes : assainissement en lien avec le bon état des masses d'eau, sécurisation de l'AEP, bonifications de taux grand cycle (RCE, agriculture biologique), aide à l'hygiénisation des boues Il est également envisagé de ralentir la baisse de la prime pour épuration sur les 3 premières années du programme, pour aider la mise en conformité des réseaux de collecte notamment en Ile de France (objectifs DCE et plan baignade).

Vos représentants Sne-FSU ont interrogé la DG sur l'annonce d'une commission des aides avancée à septembre, et les conséquences concernant le volume de dossiers présentés par les maîtres d'ouvrage et la bonne préparation de cette Commission par les agents instructeurs. Les modifications de calendrier sont liées au renouvellement du Comité de Bassin. L'arrêté de désignation des nouveaux membres doit être publié au moins 15 jours avant le Comité de Bassin du 16 décembre, donc aucune commission ne pourra se tenir en fin d'année. L'objectif n'est donc pas d'avancer la commission d'octobre, mais de pouvoir organiser 2 commissions à l'automne, une fin septembre et une autre mi novembre.

- Forfait mobilités durables :

L'agence va mettre en œuvre dès 2020 le forfait mobilités durables prévu par la [loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019](#) et dont les décrets d'application ont été publiés en mai¹. Il vient indemniser l'utilisation pendant au moins 100 jours par an du vélo ou du covoiturage pour effectuer les déplacements domicile-travail, y compris si l'agent est le conducteur. Le montant du forfait est fixé pour la fonction publique à 200 € pour un temps plein², mais ne peut plus se cumuler avec la prise en charge partielle des abonnements de transport en commun par l'employeur à la différence de l'ancienne indemnité kilométrique vélo.

Vos représentants Sne-FSU ont demandé à être associés à la préparation des documents détaillant les modalités pratiques, sachant qu'en 2020 il sera possible de bénéficier pour partie de l'IKV ancienne formule et pour partie du nouveau forfait.

Mutualisation des DSI et création de la DSIUN

Le calendrier a été décalé en septembre en raison de la crise sanitaire, mais certains chantiers nécessaires au démarrage de la DSIUN ont continué à avancer : la documentation, le collaboratif et l'accès indifférencié, le positionnement des agents.

Le DSI préfigurateur a détaillé les principaux enjeux pour le futur proche : les transferts de compétences et de missions, les processus mis en œuvre pour l'ensemble des 6 agences (incidents, demandes de matériels...), un annuaire commun collaboratif, les choix en matière de visioconférence d'ici la fin de l'année en capitalisant le retour d'expérience de la période de confinement. La création du datacenter à Metz est en cours, il accueillera le SI de l'AESN mi 2021. En 2021 aussi, travail sur les applicatifs transverses (archivage, GED....) et sur les applicatifs mutualisés (référentiels pour mise en œuvre en 2022).

¹ Décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat

² Arrêté du 9 mai 2020 pris pour l'application du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020

Vos représentants Sne-FSU ont demandé que le calendrier présenté intègre bien des points d'étape pour identifier d'éventuelles difficultés ou des points de blocage. Ils ont également rappelé que le Comité Technique doit être informé des choix techniques susceptibles d'impacter l'organisation et les conditions de travail des agents. Ainsi vos représentants ont signalé qu'aucune information concernant le futur RIVAGES n'a encore été transmise aux instances consultatives alors que cet outil va profondément impacter les relations entre les instructeurs et les services financiers. Réponse : un travail collaboratif est en cours entre les 3 agences concernées et la solution est en production depuis janvier à Rhin Meuse. En parallèle, le groupe de travail interagences Aides prépare la convergence des processus à 6 pour 2022. Les premières conclusions sont attendues pour septembre, et la DG a bien noté la demande d'information et de consultation éventuelle du CT.

Et pour clore le thème informatique, une bonne nouvelle : l'architecture WIFI sera rénovée sur tous les sites à l'automne, et permettra – enfin – la mise en place d'un accès visiteurs.

Résultats Enquête RPS-QVT

La communication au personnel a été retardée en raison de retard pris dans l'analyse détaillée des résultats, et reste dans l'attente d'une nouvelle présentation devant le CHSCT le 18 juin.

Réorganisation de la DTMSAV : présentation des scénarii

Il s'agit en fait d'un point d'avancement sur la démarche et non d'une présentation des scénarios comme indiqué dans l'ordre du jour. La démarche a démarré début 2020 par le recrutement du cabinet CGI, qui avait déjà accompagné la réorganisation de DTVM. Le calendrier est bouleversé par le confinement mais une réunion du personnel en visioconférence le 20 mai a permis d'informer les agents. Le séminaire et les groupes de travail sur les scénarios auront lieu en présentiel à l'automne, pour une mise en œuvre de la réorganisation fin 2020.

Vos représentants Sne-FSU ont alerté sur le manque d'association des agents au processus en cours et le risque d'échec de la réorganisation si l'adhésion n'est pas suffisante. La DT a répondu que tous les agents sauf un avaient été reçus en entretiens, qu'ils avaient pu proposer des modifications de l'outil de suivi des missions, et qu'elle avait proposé récemment la constitution d'une équipe d'appui au COPIL (composé de la Directrice et des chefs de service) pour recueillir les propositions des agents et les porter auprès du COPIL. Le projet de réorganisation doit en effet être co-construit, même si le confinement a obligé au report des ateliers participatifs. La DG a bien relevé ce souhait d'association des agents au-delà du seul CODIR local.

Plusieurs éléments vont alimenter le diagnostic à venir : entretiens menés avec les agents avant le confinement, enquête de satisfaction auprès des partenaires de la DT (mais 10% de retours seulement au 20 mai, la durée de consultation est donc prolongée), outil de suivi des missions et des charges de travail. Le prestataire a d'ores et déjà identifié quelques points d'alerte : une charge administrative importante, un fonctionnement cloisonné des services, des départs non remplacés entraînant des reports de charges et des pertes de compétences.

Vos représentants Sne-FSU ont rappelé que le nouveau calendrier devait intégrer une présentation des scénarios en Comité Technique avant l'arbitrage par l'administration, et suggéré qu'un scénario idéal consiste à évaluer le nombre d'ETP nécessaire à la réalisation de toutes les missions avant de hiérarchiser les priorités. La DT a répondu que l'exercice d'adéquation missions-moyens est en cours, que certaines missions pourront être allégées, et que l'objectif est de calibrer l'intervention de la direction en fonction des ressources disponibles.

Vos représentants Sne-FSU ont à nouveau interpellé la DG et la DT sur les objectifs de réduction d'ETP affichés et leur lien avec la recentralisation des redevances pollution domestique en 2019. La DG comprend le besoin de confiance dans les éléments de comptabilisation présentés, mais aucune réponse claire n'a encore été donnée. L'exercice AMM de priorisation et sa déclinaison 2020 sera présenté pour toutes les DT lors du prochain Comité Technique.

Parc automobile : plan de renouvellement

L'agence est soumise à une obligation réglementaire concernant l'utilisation de véhicules à faible émission (60 gr) pour la moitié de son parc automobile. Hors, aucune offre hybride ne respecte ce critère. Les nouvelles ZOE ont désormais une autonomie accrue de 90 km. Les achats 2020 se répartiront donc comme suit :

| | Parc existant au 01/01/2020 | | | | | | Véhicules à réformer | | | | Renouvellement 2020 | | Total parc véhicules cible |
|--------------|-----------------------------|--------------------|----------------------|---------|------|-----------|----------------------|------|--------|------------------|---------------------|--------------------------------|----------------------------|
| | Mégane ou équivalent | Clio ou équivalent | Bipper ou équivalent | Hybride | Zoés | TOTAL | BIPPER | CLIO | Mégane | Dont à remplacer | Zoés (R110 ou R135) | Clio zen TCe 100 5 CV - 100 CH | |
| DTBN | 5 | 3 | 1 | 1 | 3 | 13 | 1 | | 2 | 2 | 2 | | 12 |
| DTVM | 1 | 5 | 1 | 1 | 1 | 9 | 1 | 2 | | 2 | 1 | 1 | 8 |
| DTSAM | 1 | 6 | 2 | 1 | 3 | 13 | 1 | 3 | | 3 | 1 | 2 | 12 |
| DTRSAV | 1 | 5 | 1 | 2 | 4 | 13 | | 3 | | 3 | 1 | 2 | 13 |
| DTVO | 2 | 4 | 1 | 1 | 2 | 10 | 1 | | 1 | 1 | | 2 | 10 |
| NANTERRE | 5 | 5 | 1 | 4 | 2 | 17 | 1 | | 1 | 1 | | | 15 |
| TOTAL | | | | | | 75 | | | | 12 | 5 | 7 | 70 |

Vos représentants Sne-FSU ont demandé à la Direction d'expliquer quels critères ont conduit aux choix d'attribution des nouveaux véhicules électriques.

- Pourquoi le nombre de ZOE pour le site de Nanterre reste-t-il limité à 2, alors que c'est le territoire où ce type de véhicule semble le plus adapté ? En raison de la difficulté d'installation des bornes de recharge (impossible dans le parking) et de l'absence de bornes publiques à proximité.
- Pour les sites de province, l'arbitrage s'est basé sur les remontées des sites, le taux d'utilisation des ZOE jusqu'en janvier-février, et l'objectif de rester en-dessous de 50% du parc en véhicules électriques.

Jours de fermeture Agence 2021

L'administration a proposé deux jours de fermeture « agence » pour l'année 2021 : le vendredi 14 mai et le vendredi 12 novembre 2021.

Vos représentants ont voté favorablement à cette proposition.

Lettres de mission

- Postes partagés entre directions :

3 agents de la DTMSAv assurent des missions budgétaires, logistiques et de communication pour la DTBN, ce qui représente 0,5 ETP pour le premier semestre 2020.

La DT considère ces mutualisations bénéfiques pour les 2 directions, car elles permettent notamment d'harmoniser les pratiques. La DG félicite les 2 directions pour cet exercice, d'autant qu'il y a beaucoup d'interlocuteurs en commun entre les 2 territoires.

- Référent(e) égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le Comité technique est informé de la nomination d'Anne Dubosc comme référente égalité femmes-hommes³ à l'agence via la présentation de sa fiche de poste modifiée.

Pour vos représentants Sne-FSU, cela ne suffit pas. Conformément au protocole ministériel, une lettre de mission détaillée doit être rédigée, présentée aux instances puis transmise à la tutelle qui animera le réseau des référents. Cette lettre devra détailler les objectifs (dont la rédaction d'un plan d'action), définir les moyens nécessaires

³ Voir la page dédiée <https://www.fonction-publique.gouv.fr/legalite-professionnelle-entre-femmes-et-hommes>

(notamment en termes d'ETP dédié) et préciser les modalités d'association des représentants du personnel à certaines étapes clés.

Ressources humaines

Les fiches financières des lauréats du concours ITPE 2019 sont en cours de signature par la DG. Vos représentants Sne-FSU sont à votre disposition pour toute difficulté de compréhension des propositions de reclassement.

Et une belle victoire de la Direction générale : 3 recrutements en CDI quasi-statut des agences ont été visés par le contrôleur budgétaire, qui précise que ce ne sera pas systématique mais devra être argumenté au cas par cas. Mais ne boudons pas les bonnes nouvelles, d'autant qu'elles se font rares.

Vos représentants Sne-FSU vous rappellent que leurs comptes-rendus d'instances sont disponibles sous <R:\Agence\Syndicats\SNE\Compte-Rendu Instances>